

HABITAT & COLLECTIVITES LOCALES N°26

Informations du 28 octobre au 3 novembre 2006



JOURNAL OFFICIEL du 28 octobre au 3 novembre 2006

Agence nationale de l'habitat

Arrêté du 17 octobre 2006 portant approbation du règlement général de l'Agence nationale de l'habitat
J.O n° 253 du 31 octobre 2006 page 16097 - texte n° 3 - NOR: SOCU0611698A
<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCU0611698A>

Convention collective nationale des personnels des sociétés anonymes et fondations d'HLM

Arrêté du 20 octobre 2006 portant extension d'un accord conclu dans le cadre de la convention collective nationale des personnels des sociétés anonymes et fondations d'HLM (n° 2150)
J.O n° 254 du 1 novembre 2006 page 16227 - texte n° 93 - NOR: SOCT0612172A
<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCT0612172A>

Primes d'assurances - Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions

Arrêté du 23 octobre 2006 fixant le taux de la contribution au Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions
J.O n° 251 du 28 octobre 2006 page 15986 - texte n° 13 - NOR: ECOT0691269A
<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ECOT0691269A>

CIRCULAIRES

Circulaire Préfectorale

Précisions complémentaires relatives aux délibérations fiscales à prendre par les collectivités territoriales en 2006 pour application différée - Dispositions prévues par la loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement

Cette taxe étant facultative, les communes désirant l'instituer doivent adopter une délibération qui s'appliquera aux cessions réalisées à compter du premier jour du troisième mois qui suit la date à laquelle cette délibération est intervenue. (...) L'article 26 de la loi ENL prévoit que les conditions d'application de ce texte seront fixées par décret en Conseil d'Etat. A ce jour, ce décret n'est pas paru. Cependant, le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie en charge de sa rédaction, a précisé qu'en l'espèce, **la non parution du décret ne constituait pas un obstacle à la mise en oeuvre de cette taxe.**(...) Si le conseil municipal d'une commune souhaitant instituer cette taxe délibère postérieurement au 31 octobre 2006, la taxe pourra s'appliquer en 2007, mais seulement pour les transactions opérées à compter du premier jour du troisième mois suivant la date à laquelle la délibération sera devenue exécutoire...

Préfecture de l'Allier - 2006-10-26

http://www.allier.pref.gouv.fr/pdf/circulaires/circ_fiscalite_061026.pdf

REVUE DU WEB

L'Ordre des architectes et la maîtrise d'oeuvre publient une fiche sur les PPP

Publication d'une fiche mise au point par la maîtrise d'oeuvre, Ordre des Architectes, UNSFA, UNAPOC, CICF, UNTEC, qui explicite la solution préconisée dans le guide des bonnes pratiques des PPP...

L'Ordre des architectes - 2006-10-25

<http://www.architectes.org/actualites/l-ordre-et-la-maitrise-d-oeuvre-publient-une-fiche-sur-les-ppp/>

Office Professionnel de Qualification des Urbanistes

L'OPQU, association de la loi 1901, a été créé le 3 mars 1998 avec le soutien de l'association des maires de France et de l'État pour assurer une mission de service public, dans le cadre d'un protocole signé avec les associations d'urbanistes et le Ministre en charge de l'urbanisme, le 22 juillet 1998. L'Office est doté, notamment, de la mission d'attribuer une qualification professionnelle aux urbanistes et de la faire connaître. Cette délégation de service public est menée par une commission spécialisée, authentifiée ensuite par le Conseil d'Administration de l'OPQU, en présence d'un Commissaire du Gouvernement...

Office Professionnel de Qualification des Urbanistes - Novembre 2006 <http://opqu.org/>

REVUE DU WEB (suite)

La Fondation Abbé Pierre dénonce le maintien à un niveau alarmant des décisions d'expulsion

A la veille de la trêve hivernale sur les expulsions, les chiffres 2005 des assignations en justice pour impayés et des décisions d'expulsions restent extrêmement élevés : 99 668 résiliations de bail, c'est-à-dire quasiment le même niveau qu'en 2004, où elles avaient légèrement dépassé le seuil historique de 100 000 ...

Fondation Abbé Pierre - 2006-10-27

<http://www.fondation-abbe-pierre.fr/communiqués.php?id=77>

Diagnostic de performance énergétique (DPE) obligatoire à compter du 1er novembre 2006 pour toute vente de bien

Le ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement a publié le vendredi 15 septembre 2006, avec le ministère délégué à l'industrie, le décret permettant la réalisation des diagnostics de performance énergétique dans les bâtiments. Deux arrêtés d'application, datés du 15 septembre 2006, ont été publiés au Journal officiel du 28 septembre 2006. Ces diagnostics réalisés par des professionnels permettront d'identifier les consommations prévisionnelles d'énergie des logements et des bâtiments mis en vente...

Ministère du Logement - Octobre 2006

http://www.logement.gouv.fr/article.php3?id_article=5873

Le programme de rénovation urbaine manque de perspectives à long terme...

Mis sur pied en 2003 pour améliorer les conditions de vie dans les banlieues, le programme national de rénovation urbaine (PNRU) se traduit, bien souvent, par un empilement d'opérations sur le bâti, sans "vision stratégique" et sans réelle prise en compte des "attentes prioritaires des habitants"...

LE MONDE - Bertrand Bissuel - 2006-10-31

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0,36-829353,0.html>

L'histoire des grands ensembles en ligne

Le centre de ressources Politique de la Ville en Essonne met en ligne sur son site Internet les actes de la rencontre « Histoire des grands ensembles », du 1er décembre 2005. Au menu, des repères historiques, des exemples locaux menés autour de la mémoire des habitants (la cité de Billardon, à Dijon...), l'investissement de l'Etat et des collectivités pour préserver la mémoire des grands ensembles, le rôle d'un service d'archives départemental...

Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne - Octobre 2006

<http://ressourcespolville.maisondebanlieue.asso.fr/public/Actes/ActesJour/Jour2005/Jour3A.pdf>

Le renouvellement de la politique de la ville

Depuis près de 30 ans, des dispositifs spécifiques tentent d'apporter des réponses aux maux des quartiers défavorisés des grandes villes françaises. Après la crise des banlieues de 2005, qu'en est-il de la politique de la ville ?...

Documentation Française - Octobre 2006

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/politique-ville/index.shtml>

Cartorisque - Cartes de risques disponibles

Cartorisque permet d'offrir un accès à l'ensemble des cartes de risques disponibles. Le citoyen a droit à l'information sur les risques majeurs (article L125-2 du code de l'environnement). Dans le même temps, cette information lui est difficile à trouver. Le ministère de l'écologie et du développement durable a lancé en 1998 la mise en ligne des cartes des risques sur internet. Il s'agit de publier sur l'internet l'ensemble des cartes...

MEDD - 2006-10-26

http://www.ecologie.gouv.fr/article.php3?id_article=4782

REVUE DU WEB (suite)

Nouveaux dispositifs (et outils) de "relance" foncière issus en particulier de la loi ENL

SCP LACOURTE - La courte note - Octobre 2006

<http://www.scp-lacourte.com/lettres2.php?ID=24&theme=0>

Commentaires : Un remarquable travail de Catherine Minot (Etude notariale Lacourte et associés à Paris) qui fait le point des nouveaux dispositifs (et outils) de "relance" foncière issus en particulier de la loi ENL... Pour obtenir ce document par courriel, le demander à contact@inventaires.fr

Informations signalées et commentées par Guy Lemée <http://www.inventaires.fr> via la liste de diffusion (accès libre et gratuit) : <http://fr.groups.yahoo.com/group/logementsocialeconomielocale/>

Ce bulletin d'informations est édité en collaboration avec ACRD, société éditrice d'**IDVO** - Veille juridique et documentaire des Collectivités territoriales ([IDVO/"Informations légales"](#))

La diffusion de ce bulletin d'informations reste couverte par les droits du copyright.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter Guy Lemée, Directeur du cabinet *Inventaires* (<http://www.inventaires.fr>) à l'adresse courriel : contact@inventaires.fr

© 2008 *Inventaires* - Tous droits réservés